# **CQP ALS Bi qualification AGEE et JSJO**

#### **Financement**

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IRFRFP

HUBERT Fabienne 05.45.38.29.91 contact.formation@irfrep.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Tests Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

#### Conditions d'accès :

Le candidat au CQP Animateur de Loisir Sportif doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. 1- Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat 2- Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation. 3- Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation, et, pour les mineurs, disposer d'une autorisation à suivre la formation délivrée par le responsable légal, 4- Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité 4 mois)\* 5- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement (\*) : Cette attestation de réussite aux tests techniques r'est pas demandée pour les candidats accédant au CQP par la voie de la VAE

#### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

• Bloc de compétences 1 (BC1): Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine « des activités gymniques d'entretien et d'expression » et « des jeux sportifs et jeux d'opposition » • Bloc de compétences 2 (BC2): Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif • Bloc de compétences 3 (BC3): Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives Les blocs 2 et 3 sont transversaux aux 3 options du CQP ALS: AGEE, JSJO et ARPO.

#### Contenu et modalités d'organisation

• Se repérer dans les activités professionnelles de l'ALS Animer en sécurité les publics. • Animer en autonomie une séance dans les activités de l'option • Adapter sa posture en fonction du public et de ses caractéristiques • Construire et animer un cycle de séances dans les activités et techniques de l'option • Produire les écrits en vue de l'évaluation + validation des heures d'alternance • Élaborer son projet professionnel

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

### Validation(s) Visée(s)

CQP animateur de loisir sportif - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)



# Et après ?

Suite de parcours

Le titulaire du CQP Animateur de Loisir Sportif exerce principalement une activité rémunérée au sein d'associations, de collectivités ou de structures du secteur marchand, par exemple : accueils de loisirs et séjours de vacances, bases de loisirs, centres de vacances, séjours de vacances en accueils sans hébergement, collectivités territoriales, comités d'entreprises, ... Le titulaire du CQP Animateur de Loisir Sportif est susceptible d'encadrer tout public, en cours collectif, quelle que soit 1

### Calendrier des sessions

Numéro Dates de formation Ville Organisme de formation Type CPF Modalités Carif

00428235

du 01/02/2024 au 21/06/2024

Saint-Yrieixsur-Charente (16)

IRFREP

MON COMPTE FORMATION



00428758

du 01/02/2024 au 21/06/2024 Saint-Yrieixsur-Charente (16)

IRFREP



